

Zeitschrift:	Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber:	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band:	36 (1922)
Heft:	3-4
Artikel:	Les armoiries des comtes de Gruyère
Autor:	Vevey, Hubert de
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-744933

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ARCHIVES HÉRALDIQUES SUISSES SCHWEIZER ARCHIV FÜR HERALDIK ARCHIVIO ARALDICO SVIZZERO

1922

A° XXXVI

N° 3-4

Verantwortliche Redaktoren : FRÉD.-TH. DUBOIS und J. A. HÄFLIGER

Les armoiries des comtes de Gruyère,

* par Hubert DE VEVEY.

Jusqu'à ces dernières années, le terme d'*armorial*, s'appliquait à une collection d'armoiries, plus ou moins complète, d'un pays, d'une contrée ou d'une cité. L'auteur d'un tel travail se contentait de présenter, par ordre alphabétique, les armoiries — généralement les écus seulement — des familles rentrant dans le cadre de son ouvrage, sans aucun commentaire d'ordre héraldique ou historique. Aussi, la personne désirant se procurer les armoiries d'une famille quelconque doit-elle se contenter d'adopter les armes indiquées pour cette famille, et se fier ainsi à la bonne foi et surtout à la bonne compréhension de l'auteur de cet armorial. C'est pourquoi, la plupart du temps, le chercheur adopte, à son insu évidemment, un blason type, souvent combiné avec plusieurs autres, reposant, eux, sur des documents historiques, ou bien, des armoiries qui peuvent être exactes pour une époque donnée, mais non plus pour une autre. En effet, qui pourrait contester que la plupart des armoiries ont évolué dans le cours des siècles ? Les armoiries, comme les langues, comme les coutumes, comme les institutions, comme tout, en un mot, ont évolué plus ou moins rapidement, mais d'une manière continue. Aussi, d'après notre conception, ce sont les différentes phases de cette évolution héraldique qui doivent être étudiées dans un armorial. Dès lors un tel ouvrage ne sera plus ce qu'il a été jusqu'à aujourd'hui — à quelques très rares exceptions près — un *livre d'images* pur et simple, mais un ouvrage composé d'une suite de monographies héraldiques. Pour chaque famille il faut à cet effet étudier, les uns après les autres, tous les documents héraldiques que l'on peut rencontrer. Alors seulement on pourra voir l'évolution des armes d'une famille, et souvent même l'évolution non semblable des mêmes armoiries dans les différentes branches d'une seule famille ; alors seulement on arrivera à des résultats pratiques, car c'est dès lors seulement que le chercheur pourra consulter un armorial avec certitude et partant avec fruit.

C'est d'après ces principes-là que nous allons étudier les armoiries des comtes de Gruyère.

I. Documents personnels.

Le premier document, connu jusqu'à ce jour, représentant *la grue*, est un sceau¹ du comte Rodolphe III de Gruyère, employé en 1221, en 1227 et 1233² (fig. 1) : *la grue y est passante et contournée*. Elle n'est pas enfermée dans un écu, mais posée sur le champ du sceau lui-même (il en sera de même pour tous les sceaux de Gruyère jusqu'en 1301) ; cette grue doit cependant déjà être considérée comme l'emblème héraldique de la Maison de Gruyère.

En 1237, le même comte Rodolphe scellait un acte d'un autre sceau³ donnant une grue semblable, mais *non contournée*.⁴

Il existe encore un troisième sceau⁵ de ce même personnage, employé en 1264 : *la grue est passante et de nouveau contournée*.



Fig. 1.



Fig. 2.

En 1240, Henri du Vanel, qui peut-être faisait partie de la Maison de Gruyère, portait dans son sceau⁶ un écu à 5 fasces ondées (ou courbées?).

Pierre II, fils du comte Rodolphe III de Gruyère, et lui-même futur comte de Gruyère, scella ce même acte de 1264 avec un sceau⁷ donnant *la grue arrêtée* (fig. 2). Il employait encore ce sceau en 1282.

Pierre III, petit-fils du comte Pierre II, portait *la grue passante* dans un sceau⁸ employé de 1301 à 1310 (fig. 3). C'est dans ce sceau que, pour la première fois, la grue est enfermée dans un écu.

¹ Pour les références des sceaux, nous renvoyons au travail que M. D. L. Galbreath publiera dans un prochain N° des Archives sur *les sceaux des comtes de Gruyère* et que nous citerons dans la suite par le titre abrégé de : « Inv. d. sceaux N°... ».

² Inv. d. sceaux N° 1.

³ Pour les quelques sceaux dont nous ne donnons pas la reproduction, nous renvoyons le lecteur aux illustrations de l'inventaire des sceaux, soit du travail de M. D. L. Galbreath.

⁴ Inv. d. sceaux N° 2.

⁵ id. N° 3.

⁶ id. N° 5.

⁷ id. N° 7.

⁸ id. N° 12.

Le même comte se servit encore de trois autres sceaux et contre-sceaux¹, employés dès 1312 et jusqu'en 1342 et dans lesquels la grue est arrêtée.

La femme de Pierre III, la comtesse Catherine, née de Weissenburg, porta également une grue dans son sceau², 1320 à 1341 ; elle y est *arrêtée et contournée par courtoisie*, regardant le château aux deux tours crénelées des Weissenburg (fig. 4).

Pierre IV (Perrod), neveu de Pierre III comte de Gruyère, se servit de quatre sceaux différents. Le premier³, qu'il emploie en 1312 et 1314 comme seigneur de Montsalvens, porte *une grue arrêtée, brochant sur une bande* (fig. 5). Cette bande, passant ainsi derrière la grue, constitue la première brisure connue des armes de



Fig. 3.



Fig. 4.



Fig. 5



Fig. 6

Gruyère : on verra que dorénavant plusieurs cadets et bâtards de la Maison de Gruyère briseront également leurs armes.

Dès 1318, Perrod (Pierre IV), devenu seigneur du Vanel, se servit d'un nouveau sceau⁴ donnant *une grue arrêtée, le vol dressé, une rose en chef* comme brisure (fig. 6). Un troisième sceau⁵, employé dès 1336, donne les mêmes armes, mais *la grue y est passante*. — Ces deux derniers sceaux sont spécialement intéressants, car c'est là que, pour la première fois (donc en 1318), *la grue est représentée avec le vol dressé*.

Mais déjà avant la mort⁶ de son oncle le comte Pierre III, Perrod (le futur Pierre IV), alors seigneur du Vanel, abandonna sa brisure de cadet : dès 1340 en effet il scella des actes avec un quatrième sceau⁷ représentant seulement un écu à *la grue passante, le vol levé* (fig. 7). Il employa ce sceau jusqu'en 1352.

Tandis que Pierre IV brisait ses armes d'une bande, puis d'une rose, son frère cadet, Jean de Gruyère, écuyer, les brisait *en semant le champ de son écu de croisettes recroisetées au pied fiché* ; mais il conservait toutefois la grue primitive : *la grue passante, les ailes au corps* (fig. 8). Ces armes se trouvent ainsi sur son premier sceau⁸, employé de 1320 à 1338.

¹ Inv. d. sceaux N°s 13, 14 et 15.

² id. N° 16.

³ id. N° 17.

⁴ id. N° 18.

⁵ id. N° 19.

⁶ Survenue en 1342.

⁷ Inv. d. sceaux N° 20.

⁸ id. N° 21.

Mais, dès 1340 — et jusqu'en 1350 —, Jean de Gruyère, devenu chevalier, abandonna ce sceau pour un autre¹: *la grue passante à le vol dressé*, et les croisettes recroisetées au pied fiché sont remplacées par *une croisette en chef* (fig. 9).

La grue primitive, celle aux ailes repliées, avait donc disparu complètement en 1342, à la mort du comte Pierre III. Elle ne réapparaîtra plus que deux fois, beaucoup plus tard, dans le sceau de Pierre de Gruyère, châtelain du Haut



Fig. 7.



Fig. 8.



Fig. 9.

Siebenthal (1385—1406) et dans l'un des onze sceaux de l'infortuné comte Michel, en 1546. — Ce ne sont là, toutefois, que deux exceptions.

Le comte Rodolphe IV, fils de Pierre IV, se servit de deux sceaux; sur le premier², employé de 1362 à 1371, sommant l'écu à *la grue passante, le vol levé*, on remarque un cimier: *les tête et col d'une grue* (fig. 10); c'est la première fois qu'apparaît un cimier de Gruyère; mais c'est la seule fois aussi qu'il apparaît sous cette forme-là.

Le second sceau³ de Rodolphe IV de Gruyère, employé de 1373 à 1402, ne donne qu'un écu à *la grue passante, le vol dressé*, soit: *de Gruyère plein*.



Fig. 10.



Fig. 11.



Fig. 12.



Fig. 13.

Marguerite de Grandson, la deuxième épouse du comte Rodolphe IV, après avoir employé, comme comtesse de Gruyère, un sceau⁴ donnant un écu parti de Joux⁵ et de Grandson⁶ (fig. 11) — et ceci de 1363 à 1371 — se servit d'un autre sceau⁷, en 1373, présentant un écu parti de Gruyère — *la grue passante au vol dressé* — et de Grandson⁶ (fig. 12).

¹ Inv. d. sceaux N° 22.

² id. N° 25.

³ id. N° 26.

⁴ Lors de son mariage avec le comte Rodolphe, Marguerite était veuve de Hugues de Blonay, seigneur de Joux; Inv. d. sceaux N° 27.

⁵ Soit: un fretté.

⁶ Soit: le palé à la bande chargée de 3 coquilles.

⁷ Inv. d. sceaux N° 28.

Luquette de Gruyère, sœur du comte Rodolphe IV, et femme de Pierre d'Aarberg, employa, en 1366, un sceau¹ donnant un écu parti d'Aarberg² et de Gruyère, une grue passante, le vol dressé (fig. 13).

Pierre de Gruyère, prieur de Rougemont, frère de Rodolphe IV et de Luquette, portait, dans son sceau³, en 1368, un écu de Gruyère plein.

Rodolphe de Gruyère, seigneur de Montsalvens, fils du comte Rodolphe IV, portait, d'après un sceau⁴ de 1373, un écu de Gruyère plein ; tandis que dans un second sceau⁵, 1386 et 1397, la grue de l'écu tient en son bec une étoile à 5 rais (peut-être une molette?). Comme cimier, ce dernier sceau donne la grue des armes, naissante, tenant une molette (5 rais) en son bec. C'est la première fois que la grue du cimier se présente sous cette forme-là, forme qui (sans la molette) subsistera exclusivement jusqu'à l'extinction des comtes de Gruyère. — Ce sceau



Fig. 14.



Fig. 15.



Fig. 16.



Fig. 17.

présente encore un autre intérêt : l'écu est suspendu au cou d'un lion accroupi dont la tête est enfermée dans le casque. Ce lion doit certainement être considéré comme support (fig. 14).

Antoinette de Salins-Vaugrenant, la femme du précédent, portait en 1397 dans son sceau⁶ un écu parti de Gruyère — la grue passante au vol dressé — et de Salins⁷ (fig. 15).

En 1388, François, fils cadet du comte Rodolphe IV de Gruyère, se servit d'un sceau⁸ qui semble être le même que celui que son frère Rodolphe employa de 1386 à 1397.

Perrod de Gruyère, châtelain du Haut-Siebenthal, qui paraît avoir été un bâtard de la Maison de Gruyère, portait dans son sceau⁹, employé de 1385 à 1406, un écu à la grue arrêtée, les ailes au corps (fig. 16) ; comme nous l'avons vu, cette position de la grue était abandonnée depuis près d'un demi siècle, depuis 1342 ; l'aurait-il peut-être reprise en guise de brisure ? Nous n'oserions nous prononcer.

¹ Inv. d. sceaux N° 24.

² Soit : un pal chevronné.

³ Inv. d. sceaux N° 29.

⁴ id. N° 30.

⁵ id. N° 31.

⁶ id. N° 32.

⁷ Soit : une tour crénelée.

⁸ Inv. d. sceaux N° 33.

⁹ id. N° 34.

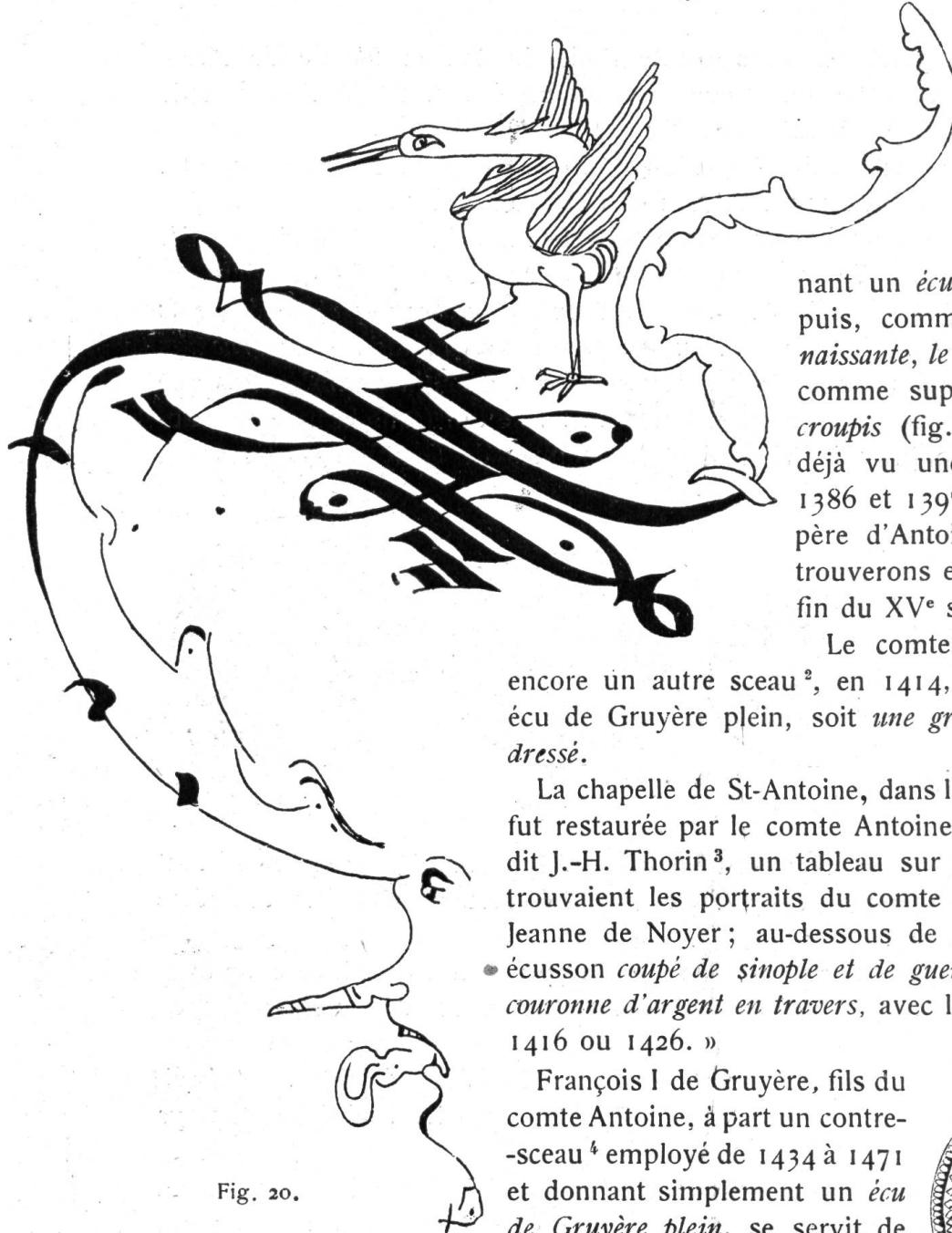


Fig. 20.

1430 à 1475 de trois sceaux⁵ différents avec des armes complètes identiques ; écu : *une grue passante, le vol dressé* ; cimier : *la grue des armes, naissante* ; tenants : *2 sauvages*. — C'est la première fois que les sauvages apparaissent comme tenants ; on les trouvera dès lors — à deux exceptions près — à l'exclusion de tous autres tenants et supports (fig. 18 = inv. d. sceaux N° 38).

Antoine, comte de Gruyère, fils de Rodolphe et d'Antoinette de Salins, se servit, en 1408, d'un sceau¹ donnant un *écu de Gruyère plein*, puis, comme cimier, *une grue naissante, le vol dressé*, et enfin, comme supports *2 lions accroupis* (fig. 17). Nous avons déjà vu une fois un lion en 1386 et 1397 sur un sceau du père d'Antoine, et nous les retrouverons encore une fois à la fin du XV^e siècle.

Le comte Antoine employa encore un autre sceau², en 1414, ne donnant qu'un *écu de Gruyère plein*, soit *une grue passante, le vol dressé*.

La chapelle de St-Antoine, dans l'église de Gruyères, fut restaurée par le comte Antoine ; on y remarquait, dit J.-H. Thorin³, un tableau sur les ailes duquel se trouvaient les portraits du comte et de la comtesse, Jeanne de Noyer ; au-dessous de celle-ci « était un écusson coupé de *sinople* et de *gueules* à un lion, une couronne d'argent en travers, avec la date gothique de 1416 ou 1426. »

François I de Gruyère, fils du comte Antoine, à part un contre-sceau⁴ employé de 1434 à 1471 et donnant simplement un *écu de Gruyère plein*, se servit de



Fig. 18.

¹ Inv. d. sceaux N° 35.

² id. N° 36.

³ J.-H. Thorin : Notice historique sur la ville de Gruyères, Fribourg 1881, page 104.

⁴ Inv. d. sceaux N° 37.

⁵ id. N° 38, 39 et 40.



Fig. 19.

Il existe encore, aux Archives de l'Etat de Fribourg¹, une « grosse », de 1452, faite en faveur du comte François I de Gruyère comme coseigneur de la Molière, et dont le plat de la reliure en plein cuir est orné de ses armes gravées



Fig. 21.



Fig. 22.

au poinçon ; cette composition donne des armes complètes : écu à *la grue passante*, *le vol dressé* ; casque ; cimier : *la grue de l'écu issante* ; lambrequins flottants ; tenants: *deux sauvages*, soit : un homme à dextre et une femme à sénestre (fig. 19).

Louis, comte de Gruyère, fils de François I, portait, dans ses sceaux², de 1479 à 1492, des armes complètes (écu, cimier, tenants) semblables à celles de son père.

Une « grosse » de la Molière de 1489, faite en faveur du comte Louis, donne, à la première page, un dessin de *grue passante au vol levé*³ (fig. 20).



Fig. 23.



Fig. 24.



Fig. 25.

Dans la chapelle du château de Gruyères existe encore un petit vitrail rond représentant un écu parti de Gruyère — *de gueules à la grue passante d'argent, le vol dressé* — et de Seyssel⁴, soutenu par deux personnages en grand apparat, et

¹ A. C. F. Grosse de Font-La Molière N° 64.

² Inv. d. sceaux N°s 41 et 42.

³ A. C. F. Grosse de Font-La Molière N° 60.

⁴ Soit : *gironné d'or et d'azur de huit pièces*.

surmonté d'un chevalier à mi-corps, dans sa cuirasse, brandissant une masse. (fig. 21). Ce sont-là les armoiries de Clauda de Seyssel, épouse du comte Louis. Ce vitrail semble dater de 1480 environ¹.

Faisant pendant à ce vitrail, existait jadis un autre vitrail dont l'écu a disparu depuis nombre d'années ; on peut présumer que c'était un écu de Gruyère plein ; ce seraient ainsi les armes du comte Louis en regard de celles de son épouse,



Fig. 26.

la comtesse Clauda. — De ce vitrail mutilé existent encore les deux supports : 2 lions d'or. L'écu est également surmonté d'un chevalier dans sa cuirasse, à mi-corps, tenant une massue (fig. 22). Ces deux lions comme supports peuvent, croyons nous, être attribués à la Maison de Gruyère, ou, plus exactement au comte Louis.

Au-dessus de la porte donnant accès à cette chapelle se voit encore une pierre sculptée aux armes de Gruyère : *une grue passante, le vol dressé* (fig. 23), avec l'inscription : LOYS - CONTE - 1480, cet édifice avait en effet été restauré en 1480, sous le règne du comte Louis de Gruyère.

Enfin on trouve également les armes de Clauda de Seyssel parties avec celles de feu son époux, le comte Louis — *la grue passante au vol levé* — sur une plaque de marbre, sculptée, des dernières années du XV^{me} siècle (fig. 24), au-dessus de la porte d'entrée de la tour de l'escalier, au château de Gruyères, et gravées sur un écusson fixé au pied d'un calice du trésor de l'église de Gruyères (fig. 25).

Un fragment de sceau² de François III, frère du comte



Fig. 27.

Louis, de 1490, donne l'écu à *la grue, le vol dressé*, et comme cimier : *la grue des armes, naissante*.

Mamert, bâtard de Gruyère, prieur de Broc, fils naturel du comte François I, portait dans son sceau³, en 1497, un écu à *la grue passante, le vol dressé, brisé d'un filet en barre* (?).

Jean I de Gruyère, sei-



Fig. 28.

¹ Voir : « Le Fribourg artistique à travers les âges » 1891, pl. V.

² Inv. des sceaux N° 43.

³ id. N° 44.

gneur de Montsalvens, puis comte de Gruyère, fils du bâtard Jean et petit-fils du comte Antoine, se servit, en 1469, d'un sceau¹ avec des armes complètes : écu de *Gruyère brisé d'une étoile (6 rais) posée sous la tête de la grue*; cimier : *la grue des armes naissante, mais sans l'étoile*; tenants : *2 sauvages* (fig. 26). En 1495, il employait un autre sceau² en tout conforme au précédent, sauf que l'étoile (6 rais) était répétée sous la tête de la grue du cimier.

En 1496 et 1507 Jean I emploie comme sceau un contre-sceau³ ne donnant qu'un écu de *Gruyère plein* (fig. 27). — Puis on connaît encore un quatrième sceau⁴ de ce personnage, 1495—1501, donnant des armes de Gruyère complètes, sans brisure: écu à *la grue passante, le vol levé*; cimier : *la grue naissante*; et, tenants : *deux sauvages*.

En 1505, le comte Jean, tant en son nom qu'en celui de son épouse

Huguette, de ses enfants et de Mamert de Gruyère prieur de Broc, présenta au Pape Jules II une supplique touchant plusieurs grâces. Cet acte⁵, sur parchemin, est orné de fort belles enluminures accompagnant l'écu de Gruyère : *de gueules à la grue passante d'argent, le vol dressé* (fig. 28).

Huguette de Menthon, l'épouse du comte Jean I, portait un écu parti de Gruyère — *la grue passante, le vol dressé* — et de Menthon⁶. Ces armes se trouvent ainsi sculptées sur un dressoir⁷ conservé au château de Gruyères ; l'écu, surmontant une banderole avec la date de 1505, est suspendu par une courroie aux branches d'un chêne, et *tenu par deux sauvages — un homme*



Fig. 30.

à dextre et une femme à senestre — couronnés de feuillage (fig. 29).

Le fils de Jean I, le comte Jean II, se servit, de 1518 à 1538, du même sceau⁸

¹ Inv. des N° 45. — ² id. N° 46. — ³ id. N° 47. — ⁴ id. N° 48. — ⁵ Propriété du Musée Cantonal de Fribourg. — ⁶ Soit : une bande brochant sur un lion rampant ; la bande, qui avait été rapportée, a disparu ; cependant les traces en sont encore visibles par une rainure pratiquée dans le corps du lion. — ⁷ Reproduit dans le « Fribourg artistique à travers les âges », 1891, pl. VII.

⁸ Inv. d. sceaux N° 50.



Fig. 29.

que son père ; sceau donnant, comme nous l'avons vu, les armes complètes (écu, cimier, tenants) de *Gruyère plein*. En 1528, il employait également, comme sceau, le contre-sceau¹ de son père, donnant simplement l'écu à *la grue passante, le vol dressé*.

Le Musée cantonal de Fribourg possède un très beau vitrail aux armes du comte Jean II : un écu de *gueules à la grue passante d'argent, le vol dressé*, entouré du collier de l'Annonciade dont il était chevalier, et soutenu par *deux sauvages au naturel*, celui de dextre ceint de feuillage, l'autre d'une draperie d'or et appuyé sur une massue (fig. 30). Ce vitrail est daté de 1543 ; il est donc postérieur de quatre ans à la mort du comte, survenue le 23 novembre 1539.

Un des derniers et rares vestiges de l'ancien mobilier du château de Gruyères est encore conservé au Musée can-

tonal, à Fribourg ; c'est un fauteuil de chêne sculpté, de la période de transition entre les styles gothique et renaissance² ; le dossier de ce fauteuil est formé par un panneau dont le motif principal est un écu, parti de Gruyère — *la grue passante au vol dressé* — et mi-parti de Vergy, soutenu par *deux amours* (fig. 31). Ces armes nous indiquent immédiatement la personne pour laquelle ce meuble a été sculpté : Marguerite de Vergy, la première épouse du comte Jean II. Il date ainsi du premier quart du XVI^e siècle.

Catherine de Monteynard, la deuxième femme du comte Jean II, portait, d'après un signet³ de 1540, un écu parti de Gruyère — *la grue passante au vol dressé* — et de Monteynard⁴. L'année suivante, soit en 1541, elle se servit d'un sceau⁵ aux mêmes armes, mais timbrées d'une couronne à sept perles, et entourées de la devise DE · MIEVLX · EN · MIEVLX (fig. 32).



Fig. 31.

¹ Inv. d. sceaux N° 51.

² Ce fauteuil a été reproduit par le « Fribourg artistique à travers les âges », 1890, pl. XII.

³ Inv. d. sceaux N° 52.

⁴ Soit : *de vair, au chef chargé d'un lion issant*.

⁵ Inv. d. sceaux N° 53.

Ces armes, parti de Gruyère et de Monteynard, se trouvent encore sculptées au-dessus de la porte du corridor du 2^{me} étage du château de Gruyères, porte donnant accès aux escaliers. Ces armoiries, contenues dans un écu en losange, sont entourées d'une couronne de feuillage, et sommées d'une couronne à sept perles (fig. 33).



Fig. 32.

(à suivre).



Fig. 33.

Wappen des Zisterzienserstiftes Wettingen-Mehrerau

von † H. G. STRÖHL.

In der Zeitschrift *Kunst und Kunsthandwerk* 1912, herausgegeben vom Oesterreichischen Museum für Kunst und Industrie in Wien hat Herr Hugo Gerard STRÖHL eine ausnehmend interessante Studie über die *Wappen der Ordensstifte in Tirol und Vorarlberg* veröffentlicht. In dieser Arbeit finden sich auch die Wappen verschiedener Schweizerklöster beschrieben, welche in den vierziger Jahren aufgehoben, in den genannten Landen eine Zufluchtstätte gefunden haben.

Wir glauben unseren Lesern einen Dienst erweisen zu können, wenn wir die unser Land betreffenden Wappen und begleitenden Notizen auszugsweise übernehmen. Dabei sei in Pietät des Autors gedacht, der jahrelang verdientes korrespondierendes Mitglied unserer Gesellschaft war. Der titl. Direktion des Museum für Kunst und Industrie in Wien entbietet die Redaktion des Schweizer Archiv für Heraldik allerbesten Dank für freundliche Ueberlassung von Text u. Bild. (Red.)

* * *

Wappen: zwei Schilder; im ersten, unter rotem Schildhaupt mit einem goldenen sechsstrahligen Stern, eine gekrönte, rotbekleidete, zweischwänzige Melusine (Wettingen), im zweiten, der von Silber und Rot gespalten ist, ein goldener Schlüssel und ein goldbegriffenes Schwert kreuzweis über die Spaltlinie gelegt (Mehrerau). Hinter dem Schilde kreuzen sich zwei Pastorale, im Spruchband erscheint die Devise: NON MERGOR (Fig. 1).